



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

structures administratives

Question écrite n° 40047

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de M. le ministre de la défense sur le Haut conseil des rapatriés (HCR) créé en 2002. Le "jaune budgétaire", publié en annexe au PLF 2009 comportant la liste des commissions et instances consultatives ou délibératives placées directement auprès du Premier ministre ou des ministres, ne fait en effet apparaître ni le coût de fonctionnement de ce conseil, ni le nombre de réunions tenues en 2005, 2006 et en 2007 alors même qu'il indique un nombre de membres de 30. L'obligation d'information de l'Assemblée nationale n'est donc pas assurée ; il lui demande de bien vouloir transmettre les informations nécessaires sur le fonctionnement de ce conseil ou de lui faire connaître, en cas d'absence d'activité, s'il envisage de procéder à sa suppression.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40047

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 2009, page 431

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)